

Biodiversité et pauvreté : dix questions fréquemment posées – dix implications politiques

Dilys Roe, David Thomas, Jessica Smith,
Matt Walpole et Joanna Elliott

150 : juillet 2011

Faits saillants pour
une agriculture
et une gestion
des ressources
naturelles durables

Cet article entend stimuler le débat sur les interactions entre la biodiversité, la conservation et la réduction de la pauvreté. Que savons-nous, qu'ignorons-nous, et que devons-nous savoir ? Ces dix questions fournissent une réponse succincte – et donc simpliste – à un problème complexe et tortueux. Nous serions donc ravis de recevoir vos commentaires et réactions. S'agit-il des bonnes questions ? Et des bonnes réponses ? Quelles autres questions devrions-nous poser – en tentant d'y répondre – pour mieux comprendre (et valoriser) la relation entre biodiversité et pauvreté ? Veuillez adresser vos suggestions à pclg@iied.org. Pour en savoir plus sur ce thème, veuillez consulter le site web du Groupe d'apprentissage sur la pauvreté et la conservation Poverty and Conservation Learning Group : www.povertyandconservation.info

La série gatekeeper du Groupe des ressources naturelles de l'IIED est produite par l'Équipe Alimentation et Agriculture. La série entend mettre en exergue des sujets clés dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles. Chaque numéro de la série passe en revue un problème d'actualité trié sur le volet et en tire des conclusions préliminaires en termes de développement qui sont particulièrement pertinentes pour les décideurs, les chercheurs et les planificateurs. Il y est fait référence à des sources et des documents contextuels importants. La série est publiée trois fois par an et financée par l'Agence suédoise pour la coopération au développement international (SIDA). Les points de vue exprimés dans cet article sont ceux des auteurs et ne représentent pas nécessairement ceux de l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), le SIDA ou l'un quelconque de leurs partenaires.

Dilys Roe est chercheur senior au sein de l'IIED où elle concentre ses travaux sur les interactions entre pauvreté et biodiversité. Contact : dilys.roe@iied.org

David Thomas est chef de la section Communautés et moyens de subsistance auprès du Secrétariat de BirdLife International à Cambridge, au Royaume-Uni, où il dirige le développement et la coordination de l'approche par groupes de conservation locaux de BirdLife. Contact : david.thomas@birdlife.org

Jessica Smith est chargée de programme senior pour la section Foncier et moyens de subsistance au sein du Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE (PNUE-WCMC), où elle se concentre principalement sur le développement des zones arides et l'intégration entre biodiversité et développement. Contact : Jessica.Smith@unep-wcmc.org

Matt Walpole est chef du Programme d'évaluation des écosystèmes au sein du PNUE-WCMC et il a beaucoup travaillé sur l'interface entre les moyens de subsistance, la biodiversité et la réduction de la pauvreté. Contact : Matt.Walpole@unep-wcmc.org

Joanna Elliott est vice-présidente de la Conception des programmes auprès de l'African Wildlife Foundation (AWF) où elle travaille sur les interactions entre la conservation de la biodiversité, les moyens de subsistance et les changements climatiques. Contact : jelliott@awf.org

Résumé exécutif

La conservation de la biodiversité et la réduction de la pauvreté sont deux des défis les plus impérieux de notre époque à l'échelle mondiale. Mais les solutions de chacun de ces défis pourraient-elles se renforcer mutuellement ? Il y a déjà longtemps que les parties à la Convention sur la diversité biologique (CBD) plaident pour une meilleure intégration de ces deux questions. Toutefois, il existe une multiplicité d'opinions quant à la nature et à l'échelle des interactions entre conservation de la biodiversité et réduction de la pauvreté, un grand nombre de revendications et de contre-arguments et des preuves souvent très ténues sur lesquelles basées ces affirmations. Cet article entend dissiper la confusion en fournissant des réponses à dix questions fréquemment posées et en mettant en exergue les implications politiques qui en résultent.

QUESTION	RÉPONSE	IMPLICATIONS POLITIQUES
1. Qu'est-ce que la biodiversité et qu'est-ce que la pauvreté ?	Il existe maintes définitions et aucun accord sur la signification exacte de l'un et l'autre termes. La biodiversité traduit la variété du monde vivant – mais elle est souvent utilisée dans un contexte plus étroit d'espèces ou de ressources naturelles. La pauvreté a trait au degré absolu ou relatif de privation humaine – mais elle est souvent réduite uniquement à un manque d'argent.	Il faut une clarté absolue dans la façon dont les différentes définitions de la pauvreté, la biodiversité et la conservation sont utilisées et interprétées en fonction du contexte pour veiller à ce que les questions complexes ne soient pas confondues ou mal représentées.
2. En quoi la biodiversité est-elle pertinente pour les pauvres ?	La biodiversité peut offrir à certaines personnes une issue pour sortir de la pauvreté. Le plus souvent, elle joue un rôle crucial comme filet de protection sociale qui empêche les gens de sombrer dans la pauvreté – ou de s'y enfoncer.	Une plus grande attention dans les politiques à la façon dont la biodiversité peut contribuer à empêcher la pauvreté serait très appréciable. Dans bien des cas, cette contribution à la réduction de la pauvreté a été trop accentuée mais sa contribution majeure à la prévention de la pauvreté a parfois été laissée de côté.
3. Quels sont les éléments et attributs de la biodiversité qui sont importants pour les pauvres ?	Divers éléments et attributs de la biodiversité sont importants de différentes façons ou dans des contextes variés. L'abondance relative – ou la disponibilité – d'un ensemble relativement limité de ressources naturelles est souvent critique à court terme, mais à plus long terme, une variété de ressources est cruciale en guise de stratégie de gestion des risques et pour maintenir le flux de services essentiels.	Les efforts de conservation internationale ciblent souvent les espèces en voie d'extinction ou les habitats menacés. Le fait de veiller à ce qu'autant d'attention soit accordée aux espèces importantes pour des usages alimentaires et médicinaux et à la biodiversité « intangible » comme les microbes du sol, les invertébrés, et les ressources génétiques végétales augmenterait la pertinence de la conservation pour les pauvres.

QUESTION	RÉPONSE	IMPLICATIONS POLITIQUES
4. Les pauvres dépendent-ils davantage de la biodiversité que les autres gens ?	Oui. Au final, nous dépendons tous de la biodiversité dans son sens le plus large, mais les pauvres en dépendent plus directement, en raison de leur capacité limitée à acheter d'autres produits (p. ex. des produits alimentaires, des médicaments, des polices d'assurance).	Veiller à ce que la conservation contribue à l'atténuation de la pauvreté implique de conserver la biodiversité là où vivent les pauvres, en veillant à ce que les pauvres ne se voient pas refuser l'accès aux biens et services basés sur la biodiversité dont ils dépendent et en mettant en place des politiques qui conservent les éléments de biodiversité sur lesquels repose la résilience des pauvres.
5. Des actions pour la conservation de la biodiversité peuvent-elles être propices aux pauvres ?	Certes, mais à condition d'être conçues en tenant compte des besoins des pauvres.	En incorporant des sauvegardes dans la conception des politiques et projets de conservation, on garantira que la situation des pauvres n'est pas aggravée et que leurs droits ne sont pas bafovés.
6. Les pauvres peuvent-ils tirer parti des avantages potentiels de la biodiversité ?	Oui, absolument, mais seulement s'ils disposent de droits d'accès et/ou de propriété explicites (et applicables).	La conservation propice aux pauvres exige une bonne gouvernance (ou une gouvernance « suffisamment bonne ») à tous les niveaux – international, national et local – afin de s'attaquer aux structures et procédés politiques à effets pervers. En particulier, a) des droits locaux aux terres et aux ressources plus solides ; b) une meilleure participation locale et une plus grande transparence dans la prise de décisions ; et c) des institutions de gestion des ressources nationales et locales plus robustes.
7. Comment les pauvres peuvent-ils tirer davantage parti de la biodiversité ?	Si les droits, les capacités et la gouvernance sont favorables, il existe un certain nombre de possibilités à différentes échelles – de la propagation d'initiatives locales réussies à l'exploitation de nouveaux protocoles et politiques au rang international, tels que ceux convenus par la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CBD) et la Convention-Cadre des Nations sur les changements climatiques (CCNUCC).	L'amélioration des cadres de politiques nationales et internationales, con- juguée à une gouvernance et à des accords institutionnels favorables, peut aider à démultiplier les avantages que les pauvres tirent de la biodiversité. Au niveau national, l'intégration, ou <i>mainstreaming</i> , d'objectifs favorables à la biodiversité dans les divers secteurs constitue une opportunité pivot pour intégrer la conservation de la biodiversité dans le développement économique local et la réduction de la pauvreté.
8. La pauvreté contribue-t-elle à la perte de biodiversité ?	Au niveau mondial, le principal moteur de la perte de biodiversité est la consommation et la demande émanant des pays développés. Mais dans des zones rurales spécifiques, elle peut aussi être déclenchée par les plus pauvres qui sont contraints de donner la priorité à des stratégies de survie à court terme au lieu de considérer la pérennité des ressources à plus long terme.	Il faut de la clarté sur l'équilibre des pressions mondiales et locales qui impulsent la perte de biodiversité dans tout contexte donné afin de concevoir des interventions de conservation efficaces. Il serait peut-être plus facile d'utiliser des mécanismes politiques et législatifs pour cibler les moteurs qui sont alimentés par la pauvreté locale, mais l'impact des modèles de consommation mondiale ne peut pas être ignoré.

QUESTION	RÉPONSE	IMPLICATIONS POLITIQUES
9. Le fait de sortir les gens de la pauvreté engendre-t-il une perte de biodiversité ?	Pas nécessairement – cela dépend si la biodiversité est appréciée à sa juste valeur et correctement ciblée dans le processus.	Il existe de bons exemples de pays qui utilisent de plus en plus la biodiversité comme un moyen durable d'atteindre des objectifs de développement. On peut s'en inspirer pour minimiser les effets négatifs possibles du développement et de l'accroissement de la consommation sur la biodiversité.
10. Les mesures pour conserver la biodiversité et celles pour réduire la pauvreté peuvent-elles aller main dans la main ?	Oui, bien que dans nombre de cas, des concessions soient inévitables – mieux ces compromis seront compris, plus ils seront faciles à gérer.	Il n'est pas possible de toujours obtenir des solutions gagnantes sur tous les tableaux. Il est plus réaliste d'espérer « gagner plus » et « perdre moins », en se préparant à gérer les compromis indissociables de bon nombre d'interventions associant conservation et pauvreté.



Biodiversité et pauvreté : dix questions fréquemment posées – dix implications politiques

**Dilys Roe, David Thomas, Jessica Smith,
Matt Walpole et Joanna Elliott**

Chaque année, le monde dépense environ 126 milliards de dollars US (\$US) d'aide publique à lutter contre la pauvreté à l'échelle de la planète¹. Il dépense aussi entre 8 et 12 milliards \$US pour remédier à la perte de biodiversité. Dans un cas comme dans l'autre, ces ressources ne sont nullement jugées suffire à résoudre ces défis mondiaux, une tâche rendue encore plus difficile par les effets des changements climatiques et les catastrophes naturelles associées. Mais qu'en serait-il s'il s'avérait que les solutions apportées à ces défis se renforcent mutuellement ? Ne serait-ce que d'un point de vue pratique, les zones qui abritent la biodiversité la plus riche tendent souvent à se fondre dans la masse de celles dont la population compte parmi les plus pauvres du monde. En outre, les données montrent déjà que les environnements sains sont souvent plus résistants aux changements climatiques, alors que les pauvres y sont généralement plus vulnérables (GIEC, 2007). Si l'atténuation de la pauvreté et la conservation de la biodiversité pouvaient s'entraider pour atteindre leurs objectifs respectifs, les efforts mondiaux déployés dans ce but, et pour tenter de protéger le monde des effets des changements climatiques, pourraient être beaucoup plus efficaces et performants.

Une réunion de haut niveau lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2010 a constaté que « *la préservation de la biodiversité est indissociable de la lutte contre la pauvreté* » (Assemblée générale de l'ONU, 2010). Mais dans la pratique, il s'agit d'un débat qui fait couler beaucoup d'encre. Il existe une multiplicité d'opinions quant à la nature et l'échelle des interactions entre la conservation de la biodiversité et la réduction de la pauvreté et les méthodes les mieux adaptées pour les mettre en valeur. Il existe aussi beaucoup de généralisations et d'hypothèses quant à ces liens. Il s'ensuit qu'il y a bien souvent plus de questions que de réponses et la confusion règne.

Ce document tente de dissiper cette confusion en fournissant des réponses à dix questions fréquemment posées concernant les liens entre la conservation de la biodiversité et l'atténuation de la pauvreté :

¹ Données officielles de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) : www.oecd.org/docuement/0,3343,en_2649_34447_44981579_1_1_1,00.html (consulté le 20 avril 2011).

1. Qu'est-ce que la biodiversité et qu'est-ce que la pauvreté ?
2. En quoi la biodiversité est-elle pertinente pour les pauvres ?
3. Quels sont les éléments et attributs de la biodiversité qui sont importants pour les pauvres ?
4. Les pauvres dépendent-ils davantage de la biodiversité que les autres gens ?
5. Des actions pour la conservation de la biodiversité peuvent-elles être propices aux pauvres ?
6. Les pauvres peuvent-ils tirer parti des avantages potentiels de la biodiversité ?
7. Comment les pauvres peuvent-ils tirer davantage parti de la biodiversité ?
8. La pauvreté contribue-t-elle à la perte de biodiversité ?
9. Le fait de sortir les gens de la pauvreté engendre-t-il une perte de biodiversité ?
10. Les mesures pour conserver la biodiversité et réduire la pauvreté peuvent-elles aller main dans la main ?

Si les réponses à bon nombre de ces questions sont loin d'être simples, nous souhaitons suggérer dans quelle direction pointent les preuves. Ce document s'inspire avant tout d'un certain nombre d'études internationales qui ont passé en revue les données ainsi que notre propre expérience et celle de nombreux experts qui ont participé à une conférence sur ce thème en 2010 (Roe, Walpole et Elliott, 2010)². Des références clés fournissent des sources d'informations complémentaires pour appuyer nos réponses. Une analyse plus détaillée de certains aspects spécifiques des liens entre conservation et pauvreté est également fournie dans les deux autres articles de la série *Gatekeeper* publiés parallèlement à celui-ci (Elliott et Sumba, 2011 ; Thomas, 2011) (en anglais seulement) qui explorent le rôle de l'entreprise de conservation et des organisations locales dans l'établissement du lien entre conservation et réduction de la pauvreté.

Q1 : Qu'est-ce que la biodiversité et qu'est-ce que la pauvreté ?

R1 : La **biodiversité** est un terme scientifique pour décrire la variété du monde vivant, la somme de toutes les ressources vivantes de la planète. C'est la variabilité des organismes vivants quelle qu'en soit la source, y compris la diversité des écosystèmes, au sein des espèces et entre espèces (CBD, 1993). C'est cette variété, ainsi que les liens complexes et dynamiques entre ses composants, qui fait que la biodiversité est si importante et qu'on ne peut nullement la réduire à une simple liste d'espèces. À court terme, cette variété nous confère davantage d'options – différentes espèces susceptibles d'être des médicaments ou des aliments intéressants ; différentes variétés de culture qui peuvent s'adapter à différents types de sols ou à différents climats. Cela nous fournit aussi une stratégie de gestion des risques efficace – si une récolte ou une souche génétique est décimée par la maladie, il en existe d'autres pour prendre sa place ; si une espèce d'insectes pollinisateurs est sur le déclin, d'autres la remplacent. Cela peut aussi étayer la fourniture

² Pour en savoir plus, voir http://povertyandconservation.info/en/meeting_7.php.

d'un certain nombre d'autres « services écosystémiques » dont dépend l'humanité. La fertilité du sol, la dégradation et l'absorption des produits polluants, l'approvisionnement en eau et sa qualité n'en sont que quelques exemples (abordés plus en détail dans R3).

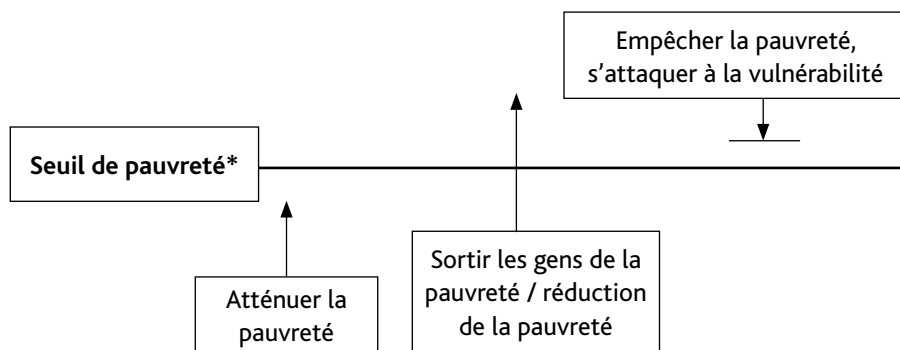
On peut donc en conclure que la *conservation* de la biodiversité signifie la protection, le maintien et/ou la restauration des ressources naturelles vivantes pour veiller à leur survie à long terme. Mais les définitions varient en fonction des objectifs, des valeurs et des opinions mondiales, lesquels peuvent changer d'un lieu à un autre, d'une culture à une autre et même d'un individu à l'autre. La façon de conserver la biodiversité varie aussi énormément d'un lieu à un autre – d'une préservation rigoureuse à une utilisation consommatrice commerciale – ce qui fait couler beaucoup d'encre à propos de l'efficacité et des mérites respectifs de ces différentes approches.

La **pauvreté** est un autre terme ayant beaucoup de définitions différentes (Encadré 1). La plus simple fait le plus souvent référence à un certain degré de richesse matérielle – par exemple l'Objectif du Millénaire pour le développement qui parle « *d'éradiquer la pauvreté extrême* » fait référence à plus d'un milliard de personnes dont le revenu est inférieur à 1 \$US par jour. Toutefois, les pauvres se définissent rarement en termes de revenu –

ENCADRÉ 1. ATTÉNUATION, RÉDUCTION ET PRÉVENTION DE LA PAUVRETÉ – QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ?

La « réduction de la pauvreté » implique de sortir les gens d'un seuil de pauvreté prédéfini – leur permettant ainsi de passer de pauvres à non pauvres. Mais bien souvent la pauvreté n'est qu'atténuée (c.-à-d. que certains des symptômes de la pauvreté sont résolus mais les gens ne sont pas pour autant transformés en non pauvres) ou bien la pauvreté est évitée (c.-à-d. que les gens sont empêchés de sombrer – ou de s'enfoncer davantage – dans la pauvreté) plutôt que d'être réduite (Figure 1).

FIGURE 1 : RÉDUCTION, ATTÉNUATION ET PRÉVENTION DE LA PAUVRETÉ



Source : adapté de King et Palmer, 2007

* Le seuil de pauvreté correspond au niveau minimum de revenu ou de ressources jugé nécessaire pour atteindre un niveau de vie adéquat dans un pays donné. Dans la pratique, c'est un outil de mesure utile mais quelque peu arbitraire. Tout comme les définitions de la pauvreté à proprement parler, les définitions du seuil de pauvreté peuvent elles aussi beaucoup varier et le seuil de pauvreté est fixé de façon différente par les différents pays. Par conséquent, des efforts importants ont été déployés pour identifier les indicateurs les plus appropriés pour un ensemble d'objectifs ou de circonstances donné.

d'ailleurs, la notion d'argent est totalement dénuée de sens pour certaines communautés autochtones qui vivent en marge d'une économie monétaire. Dans bien des cas, les questions touchant au pouvoir, à la capacité à se faire entendre, aux opportunités et à un environnement sain sont plus appréciées que l'argent. Il est donc de plus en plus reconnu que la pauvreté est un concept multidimensionnel, et d'après le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « *Les différentes dimensions de la pauvreté renvoient à des aspects distincts des capacités de l'homme : capacités économiques (revenu, moyens de subsistance, travail décent), humaines (santé, éducation), politiques (moyens d'action, droits, possibilité de se faire entendre), socio-culturelles (statut, dignité) et défensives (insécurité, risque, vulnérabilité)* » (OCDE, 2001).

Q2 : En quoi la biodiversité est-elle pertinente pour les pauvres ?

R2 : La biodiversité peut offrir à certaines personnes une issue pour sortir de la pauvreté. Le plus souvent, elle joue un rôle crucial comme filet de protection sociale qui empêche les gens de sombrer dans la pauvreté – ou de s'y enfoncer.

Des milliards de pauvres qui vivent dans les zones rurales des pays en développement sont directement tributaires de la biodiversité et des services écosystémiques pour leurs moyens de subsistance quotidiens et leur survie immédiate. La biodiversité, ou certains de ses éléments, sont souvent librement disponibles et agissent comme une forme de capital naturel, particulièrement important pour les individus ou les ménages qui n'ont guère de capital financier ou physique. Bien que les avantages spécifiques puissent varier d'un contexte à l'autre et entre les ménages, la biodiversité peut indifféremment agir comme :

- une bouée de sauvetage : un dernier recours, par exemple en cas d'échec de la moisson. Le terme de « *denrée antifamine* » capture fidèlement le rôle que certains éléments de la biodiversité peuvent jouer dans ce contexte.
- un filet de protection sociale : un « *service de santé naturel* » qui apporte de la nourriture, des médicaments, de l'eau salubre, etc. Il fait aussi office de police d'assurance naturelle ou de stratégie de gestion des risques, en élargissant les options en cas d'échec de la moisson ou lorsque les stocks halieutiques sont épuisés. Le rôle de filet de protection de la biodiversité revêt une importance particulière dans le contexte du changement climatique, car il permet de renforcer la résilience écologique et sociale.
- Un tremplin pour se sortir de la pauvreté : une source de génération de revenu et d'emploi grâce au commerce, au tourisme ou à la production alimentaire, par exemple.

Toutefois, dans certains cas, la dépendance envers la biodiversité peut tendre un véritable piège aux pauvres (Roe, 2010). S'il est clair que les pauvres exploitent au maximum les ressources naturelles auxquelles ils peuvent accéder gratuitement, les *plus pauvres des pauvres* peuvent perdre cet accès, ou être délibérément exclus, des ressources les plus précieuses (qu'il s'agisse de la faune sauvage et son charme inhérent, du bois d'œuvre ou d'autres denrées négociables) ou n'ont pas les moyens d'en tirer parti – p. ex. par voie de transformation, de commercialisation et de transport. Là où les droits, l'accès et les relations de pouvoir sur les ressources désavantagent les pauvres, cela peut emprison-

ner les pauvres dans des utilisations extractives de faible valeur, les rendant incapables d'aborder le passage hors de ce mode de dépendance envers les ressources. Un moyen de subsistance qui est tributaire d'une biodiversité de faible valeur peut ainsi reproduire ou renforcer des cycles de pauvreté existants.

Q3 : Quels sont les éléments et attributs de la biodiversité qui sont importants pour les pauvres ?

A3 : Divers éléments et attributs de la biodiversité sont importants de différentes façons ou dans des contextes variés.

Dans certains cas, c'est l'*abondance* ou la disponibilité de certains éléments spécifiques de la biodiversité qui est importante – parce qu'ils apportent des denrées, des médicaments, du combustible et des biens négociables qui constituent le fondement même des opportunités de génération de revenu. Ils peuvent englober un ensemble relativement limité de ressources naturelles. Le tourisme faunistique en Afrique, par exemple, dépend directement d'un nombre étonnamment réduit d'espèces, essentiellement des mammifères (lions, léopards, éléphants, rhinocéros, buffles) ou de vastes migrations ou de grands peuplements d'une seule espèce. Toutefois, nous devrions nous rappeler que ces espèces ne vivent pas en vase clos – leur survie dépend de la présence continue des complexes écologiques dans lesquels elles habitent, et ces complexes eux-mêmes dépendent d'une base de ressources variées et résistantes. Néanmoins, à l'heure actuelle, l'amas de preuves suggère qu'en termes d'*usages directs* de la biodiversité, les pauvres tirent profit de l'existence et de l'accès aux ressources biologiques plus qu'ils ne le font de la *biodiversité* au sens strict (Roe, 2010).

Il existe, néanmoins, des cas manifestes où c'est bien la *diversité* elle-même qui est importante (Encadré 2). Une *gamme* variée de ressources confère aux pauvres une stratégie de gestion des risques – en élargissant leurs options en cas d'échec des récoltes ou lorsque les stocks halieutiques sont épuisés. Entre-temps, la diversité *au sein même* d'une espèce dont dépendent les pauvres (qu'elle soit sauvage ou cultivée) augmente leur résilience aux stress tels que les changements climatiques. Ainsi, les variétés traditionnelles de cultures agricoles ont un degré plus élevé de diversité génétique que les variétés modernes (et elles nécessitent moins d'intrants en termes de main-d'œuvre et de produits chimiques). Cette diversité génétique élevée peut se traduire par des rendements supérieurs et plus fiables (notamment sur les terres marginales généralement occupées par les pauvres ; Roe, 2010).

ENCADRÉ 2. LA DIVERSITÉ DES RESSOURCES EST IMPORTANTE AU JOUR LE JOUR

Des recherches par l'UICN (l'Union internationale pour la conservation de la nature) ont révélé que des villageois dans le nord-est du Laos dépendaient de plus de 56 types de plantes médicinales, 40 essences d'arbres, 34 sortes de légumes sauvages, 15 variétés de bambous et une multitude de champignons, de baies sauvages, d'herbacées, de palmiers et de vignes pour satisfaire leurs besoins quotidiens.

Source : Emerton, 2005.

Dans d'autres cas, ce sont a) les « services de régulation » de la biodiversité comme le contrôle des inondations et des maladies ; b) les « services culturels », comme les avantages spirituels et récréatifs ; et c) les « services de soutien » comme le cycle des nutriments, qui sont importants dans la biodiversité. Et, on oublie trop souvent de citer le rôle des nombreux millions de microbes et d'invertébrés, représentant peut-être 95 % du total des espèces et de la biodiversité génétique, et qui sous-tendent de façon critique les services offerts par la biodiversité ainsi que les interactions entre eux. Ce sont les microbes et les invertébrés (p. ex. les insectes pollinisateurs comme les abeilles), ainsi que les plantes, qui sous-tendent l'agriculture, la foresterie et les pêches – fournissant des biens et des services écosystémiques productifs aux secteurs dont dépendent les pauvres. La perte de biodiversité peut nuire à ces systèmes de soutien et aux interactions entre eux.

Q4 : Les pauvres dépendent-ils davantage de la biodiversité que les autres gens ?

A4 : Au final, nous dépendons tous de la biodiversité dans son sens le plus large, mais les pauvres en dépendent plus directement, en raison de leur capacité limitée à acheter d'autres produits (p. ex. des produits alimentaires, des médicaments, des polices d'assurance).

Des données recueillies par l'initiative sur l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB)³ montrent que lorsqu'on calcule la valeur économique de la biodiversité, sa contribution relative envers les pauvres – que l'on appelle « le PIB des pauvres » – est beaucoup plus élevée que sa contribution aux économies nationales en général.

Dans les pays en développement, la majorité des pauvres (75 %) vivent en zones rurales où leur dépendance envers la biodiversité est encore plus prononcée du fait de leur situation géographique et de la nature de leurs moyens de subsistance : agriculture familiale, chasse, cueillette et petit commerce de produits forestiers, etc. Les zones arides, par exemple, abritent certaines des populations les plus pauvres de la planète ; le taux moyen de mortalité infantile (l'un des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement – OMD) dans les pays en développement des zones arides fait au moins 23 % de plus que dans les pays n'appartenant pas aux zones arides. Les deux milliards d'habitants des zones arides – dont au moins un million sont considérés comme pauvres ou très pauvres – sont directement touchés par la qualité et la préservation de la biodiversité et des services écosystémiques, et sont confrontés à des niveaux élevés de risques climatiques (PNUD/UNCCD, 2010). De même, les quelque 300 millions d'autochtones dans le monde font partie des personnes les plus pauvres en monnaie. Presque un million d'entre eux dépendent presque exclusivement des forêts pour se nourrir, se loger, se vêtir, boire, se soigner et obtenir d'autres produits de première nécessité.

Dans ces grandes catégories de « pauvres », il existe des signes mitigés quant à la question de savoir si ce sont les groupes *relativement* plus riches ou plus pauvres qui dépendent le plus de la biodiversité. En termes d'usages directs, commerciaux ou de consommation de la biodiversité, les plus pauvres des pauvres tendent à s'appuyer surtout sur des produits

³ Initiative internationale de grande envergure pour attirer l'attention sur les avantages économiques mondiaux de la biodiversité et pour mettre en exergue les coûts croissants liés à la perte de biodiversité et à la dégradation des écosystèmes ; voir www.teebweb.org.

qui ont peu de valeur commerciale – le plus souvent parce que l'accès à des ressources d'une plus grande valeur leur est refusé par des groupes plus puissants. Toutefois, il semble que les pauvres aient une dépendance plus élevée à l'égard de la biodiversité en tant que stratégie de gestion des *risques* ou de mécanisme d'*assurance*. Ainsi, les niveaux de conservation de la biodiversité agricole et des ressources génétiques tendent à diminuer à mesure que les revenus et/ou la connectivité aux marchés augmentent (Roe, 2010).

Les **pauvres des zones urbaines** sont moins directement dépendants de la biodiversité mais ils s'appuient tout de même sur les services écosystémiques –notamment le traitement et la détoxification des déchets, la réglementation de la qualité de l'eau et de l'air, ainsi que ceux qui soutiennent la production agricole familiale.

Q5 : Des actions pour la conservation de la biodiversité peuvent-elles être propices aux pauvres ?


A5 : Certes, mais à condition d'être conçues en tenant compte des besoins des pauvres.

On confond souvent les débats qui demandent si la *biodiversité* profite ou non aux pauvres avec la question de savoir si la *conservation* de la biodiversité profite ou non aux pauvres. Ce n'est pas la même chose. Parce que beaucoup de pauvres des zones rurales dépendent directement de la biodiversité pour leurs moyens de subsistance quotidiens, il semblerait logique que la protection de la biodiversité puisse garantir qu'elle continue à soutenir leurs moyens de subsistance. Toutefois, toute intervention de conservation peut empirer la situation des pauvres si elle n'est pas soigneusement étudiée. Par exemple, si les droits locaux aux terres et aux ressources ne sont pas clairs et solidement établis, l'application rigoureuse des aires protégées et les interdictions frappant l'utilisation des ressources risquent en fait d'accroître l'incidence locale de la pauvreté du fait de la perte de l'accès aux ressources. Si la conservation entend tenir compte des besoins des pauvres, il convient de prévoir des sauvegardes appropriées pour veiller à ne pas léser davantage les pauvres ou ne pas porter atteinte à leurs droits.

Même lorsque des mesures de conservation sont conçues pour être propices aux pauvres, cela peut tout de même se traduire par des gagnants et des perdants chez les pauvres – par exemple, les hommes peuvent être mieux à même de tirer parti de certaines opportunités que les femmes ; certaines castes ou certains groupes sociaux peuvent prévaloir sur d'autres ; certaines activités, comme le tourisme, peuvent être lésées par d'autres, comme la chasse ; ceux qui ont moins de relations peuvent être laissés pour compte dans les opportunités d'emplois.

La Figure 2 fournit des exemples d'approches différentes de la conservation qui ont des impacts plus ou moins importants sur la pauvreté. Ces exemples ne sont pas nécessairement incompatibles.

FIGURE 2 : TYPOLOGIE D'UNE CONSERVATION PROPICE AUX PAUVRES



Approche	Description	Exemples
Réduction de la pauvreté comme outil de conservation	On reconnaît que la pauvreté bride la conservation et qu'il faut s'y attaquer pour atteindre les objectifs de conservation	Projets alternatifs de génération de revenu ; beaucoup de projets qui intègrent conservation et développement ; beaucoup d'approches communautaires de la conservation
Conservation qui « ne nuit pas » aux pauvres	On reconnaît que la conservation peut avoir des impacts négatifs sur les pauvres et qu'une compensation est requise lorsque c'est le cas et/ou pour en atténuer les effets	Évaluation des impacts sociaux avant d'accorder le statut d'aire protégée ; compensation pour les dégâts provoqués par la faune ; fourniture d'autres options <i>localement acceptables</i> ou d'une compensation lorsque l'accès aux ressources est perdu ou réduit
Conservation qui engendre des bénéfices pour les pauvres	La conservation reste perçue comme l'objectif primordial mais elle est conçue de manière à engendrer des bénéfices pour les pauvres	Initiatives de partage de revenus autour des aires protégées ; recrutement de personnes locales à des emplois de conservation ; aires conservées communautaires
Conservation comme outil de réduction de la pauvreté	Les questions de réduction de la pauvreté et de justice sociale sont les objectifs primordiaux. La conservation est perçue comme un outil pour atteindre ces objectifs	Conservation des plantes médicinales à des fins de santé ; espèces sauvages comme denrées alimentaires ; clairières sacrées ; tourisme faunistique propice aux pauvres

Source : Actualisé à partir de Roe et Elliott (2006)

De surcroît, en mettant trop l'accent sur les avantages monétaires, on risque d'éclipser le véritable potentiel de la conservation dans la réduction de la pauvreté. On a documenté à foison que les raisons des communautés pour s'engager dans la conservation varient et peuvent être économiques, écologiques, politiques, sociales ou encore culturelles. Cette notion rejoint l'idée que la pauvreté ne signifie pas simplement un revenu faible, c'est aussi le fait que nombre des conditions requises pour satisfaire aux besoins humains fondamentaux ne sont pas remplies. La participation à la conservation peut également contribuer à promouvoir l'égalité des sexes – ainsi, si des femmes obtiennent un emploi dans des entreprises du secteur touristique, participent à des comités communautaires de conservation, etc., elles peuvent gagner accès à un revenu et accroître leur statut aux yeux de la communauté. Cette prise de conscience devrait contribuer à concevoir des incitations communautaires plus appropriées pour des partenariats de conservation qui vont au-delà de l'argent, et débouchent sur des manières plus efficaces de mesurer les véritables impacts humains des mesures de conservation.

Q6 : Les pauvres peuvent-ils tirer parti des avantages potentiels de la biodiversité ?

R6 : Oui, absolument, mais seulement s'ils disposent de droits d'accès et/ou de propriété explicites (et applicables).

Bien que la biodiversité ait été décrite comme « *la richesse des pauvres* » (WRI, 2005), des déséquilibres de pouvoir, la corruption et l'inégalité signifient bien souvent que les pauvres ne parviennent pas à s'emparer de ses avantages. En particulier, des droits fonciers précaires permettent bien souvent aux puissants de faire peu de cas des droits des pauvres.

Outre des intérêts puissants, des cadres politiques et juridiques déterminent comment et par qui est utilisée la biodiversité et, bien souvent, ces cadres ne sont guère intéressants pour les pauvres.

Dans certains cas, des politiques inadaptées ou une législation mal appliquée permettent à ceux qui sont bien loin de l'origine de la ressource d'accaparer les avantages de la biodiversité, au détriment des pauvres qui sont les gardiens de la ressource. Ainsi, il se peut que des ressources génétiques animales et végétales soient exploitées par des industries pharmaceutiques ou agricoles internationales ou par d'autres « bioprospecteurs ». Dans de tels cas, ce sont les actionnaires de la société qui en tirent profit, et bien maigres sont les bénéfices qui reviennent au pays d'origine de la ressource ou aux communautés dont le savoir traditionnel a préservé et entretenu ces précieuses ressources depuis des générations.

Dans d'autres cas, les avantages tirés de ressources précieuses, comme le bois d'œuvre ou des espèces sauvages ayant un potentiel touristique, sont capturés par les gouvernements *nationaux* et il n'y a guère de retombées pour les communautés locales. Même lorsqu'il existe une politique propice aux pauvres qui devrait prévoir des avantages locaux, les pouvoirs publics centraux peuvent se montrer réticents à céder leur emprise sur les ressources les plus précieuses (Encadré 3).

**ENCADRÉ 3. AVANTAGES TOURISTIQUES CAPTURÉS PAR LES GOUVERNEMENTS
NATIONAUX MALGRÉ UNE POLITIQUE RELATIVE AUX ESPÈCES SAUVAGES
FAVORABLE AUX COMMUNAUTÉS**

La Politique de 1998 relative aux espèces sauvages en Tanzanie prévoit une dévolution de la gestion des espèces sauvages aux communautés par le biais d'une gestion des ressources naturelles en collaboration. Cette politique est mise en œuvre par la création de Zones de gestion des espèces sauvages (*Wildlife Management Areas –WMA*) sur le terroir villageois. Toutefois, du fait de la valeur des ressources floristiques et faunistiques pour le tourisme et la chasse, le gouvernement s'est saisi des revenus générés par les entreprises touristiques situées sur les terres communautaires. Cela réduit le revenu potentiel que les communautés peuvent tirer de ces entreprises et, par conséquent, cela érode les incitations locales à la conservation.

Source : Nelson *et al.*, 2007.

S'attaquer aux manquements de gouvernance aux niveaux international et national pour faire en sorte que les avantages gagnent le niveau local ne résout pas le problème pour autant. Malgré des droits sur les ressources de biodiversité dévolus au niveau local, souvent les membres plus riches de la communauté tendent à les exploiter à leur avantage – un phénomène baptisé « capture par les élites » (Q4). Les communautés locales n'ont pas toujours les capacités requises pour gérer ces droits de manière efficace et en tirer parti.

Pour relever ses défis en matière de gouvernance, il est particulièrement important a) de clarifier et de renforcer les droits locaux aux terres et aux ressources ; b) d'améliorer la participation locale à la prise de décisions et sa transparence ; et c) de renforcer les institutions nationales et locales de gestion des ressources.

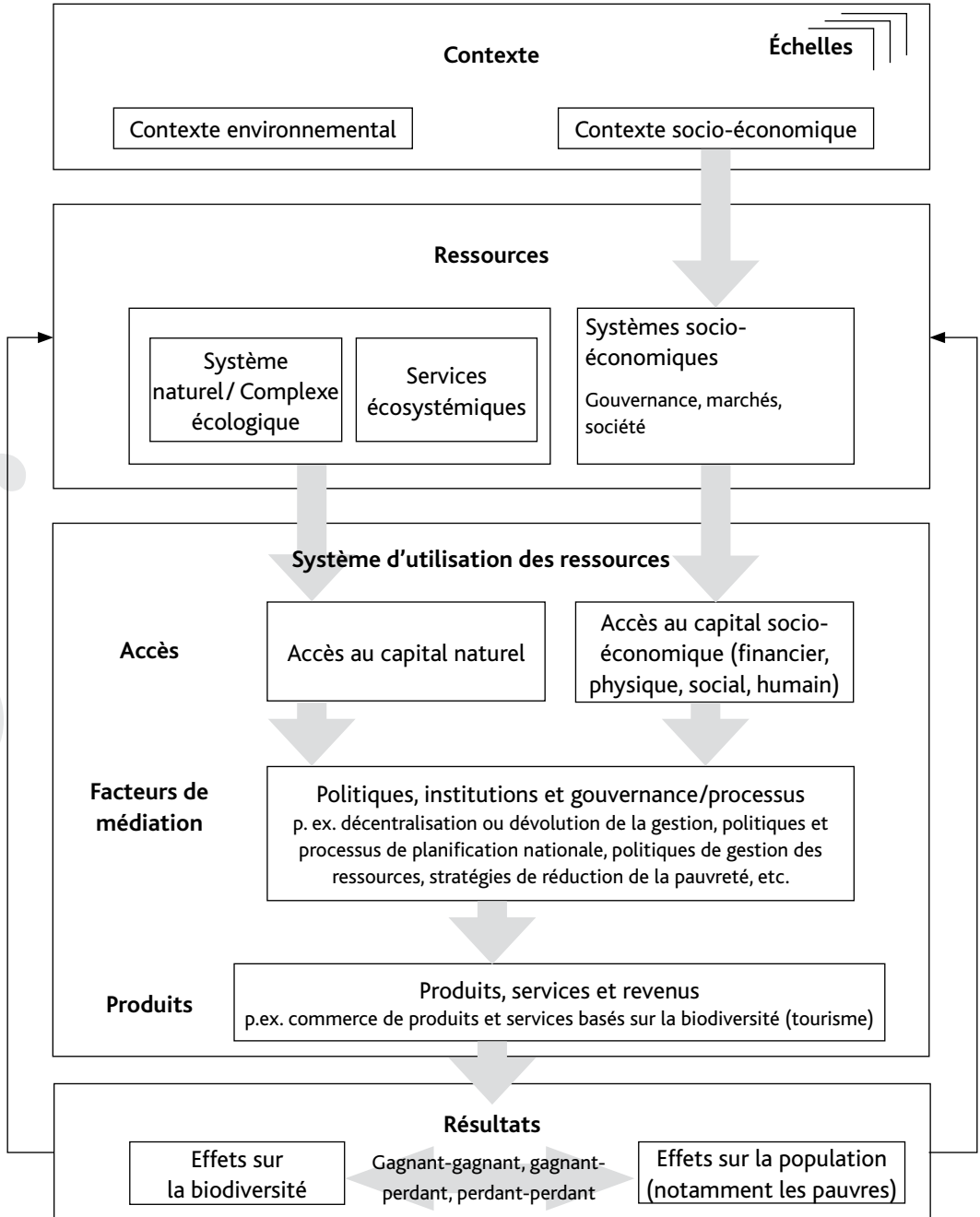
Q7 : Comment les pauvres peuvent-ils tirer davantage parti de la biodiversité ?

R7. Si les droits, les capacités et la gouvernance sont favorables, il existe un certain nombre de possibilités à différentes échelles – de la propagation d'initiatives locales réussies à l'exploitation de nouveaux protocoles et politiques au rang international, tels que ceux convenus par la CBD et la CCNUCC.

Au niveau local, il existe de nombreux exemples d'initiatives à petite échelle comme l'écotourisme et d'autres entreprises communautaires qui ont été couronnées de succès et qui – sous réserve des conditions adéquates – pourraient être reproduites ailleurs ou mises à l'échelle (voir Elliott et Sumba, 2011). La commercialisation de produits basés sur la biodiversité, ou BioTrade, est de plus en plus reconnue comme faisant partie des stratégies propices à l'amélioration des moyens de subsistance, surtout dans les zones rurales où ces opportunités peuvent autrement s'avérer limitées.

Au niveau national, les politiques, institutions et processus font partie des facteurs de médiation les plus importants dans la relation entre biodiversité et pauvreté (Figure 3), d'autant plus qu'ils s'avèrent cruciaux pour favoriser le développement économique. Puisque l'essentiel de la biodiversité mondiale intervient en dehors des aires protégées dans des zones consacrées à différentes activités de production économique – y compris l'agriculture, la foresterie, la pêche, l'extraction minière et le tourisme – l'intégration (*mainstreaming* en

FIGURE 3 : FACTEURS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX PERMETTANT AUX PAUVRES DE BÉNÉFICIER DE LA BIODIVERSITÉ



Source : Adapté de Tekelenburg *et al.*, 2009.

anglais) des objectifs favorables à la biodiversité dans ces secteurs de production constitue une possibilité intéressante pour réduire la perte de biodiversité tout en maintenant le développement économique local. Mais comme l'OCDE (2008) le fait remarquer, une meilleure gestion de la biodiversité ne mènera pas nécessairement à une réduction de la pauvreté : « *ce qu'il faut, ce sont des cadres politiques, institutionnels et de gouvernance porteurs* ». Ces facteurs de médiation à différents niveaux doivent être bien compris et pris en compte pour que les interventions atteignent les objectifs qu'elles se sont fixées.

Il y a aussi des opportunités considérables à exploiter par le biais de divers cadres internationaux qui sont en cours de mise en œuvre dans les différents pays par le biais de la législation nationale (Encadré 4).

ENCADRÉ 4. ACTIONS INTERNATIONALES RÉCENTES POUR PERMETTRE AUX PAUVRES DE BÉNÉFICIER DE LA BIODIVERSITÉ

Le Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages est un accord international pour le partage des avantages découlant de l'utilisation équitable des ressources génétiques pour garantir leur utilisation durable. Cela comprend la création d'un accès adéquat aux ressources génétiques, le transfert des technologies pertinentes et du financement requis, tout en tenant compte de tous les droits sur ces ressources et ces technologies. Il a été adopté par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique lors de sa 10^e réunion le 29 octobre 2010 à Nagoya au Japon. Voir www.cbd.int/abs.

La déforestation et la dégradation des forêts, du fait de l'essor de l'agriculture, de la conversion de pâturages, du développement des infrastructures, d'une exploitation forestière destructrice, d'incendies, etc. comptent pour près de 20 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. L'instrument international baptisé *REDD – en clair Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement* – est promu par la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour récompenser les pays en développement pour leurs initiatives de conservation des forêts en vue d'empêcher ces émissions. En fonction de la façon dont le système de paiement est structuré, il est possible que les habitants des forêts tirent parti de leurs efforts de conservation – à condition que les défis institutionnels et de gouvernance identifiés à la Question 6 soient relevés. Voir le site web du Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) : www.forestsclimatechange.org/

Q8 : La pauvreté contribue-t-elle à la perte de biodiversité ?

A8 : Au niveau mondial, le principal moteur de la perte de biodiversité est la consommation et la demande émanant des pays développés. Mais dans des zones rurales spécifiques, elle peut aussi être déclenchée par les plus pauvres qui sont contraints de donner la priorité à des stratégies de survie à court terme au lieu de considérer la pérennité des ressources.

Mondialement, les 20 % les plus riches de la population mondiale comptent pour 80 à 90 % du total des dépenses de consommation privée, alors que les 20 % les plus pauvres comptent pour un minuscule 1,3 % (PNUD/UNCCD 2010). L'utilisation des ressources

par habitant est beaucoup plus élevée aux États-Unis, en Europe et en Australie que dans les pays pauvres, riches en biodiversité. C'est cette consommation qui pousse la conversion de l'habitat naturel pour fournir au monde du bois d'œuvre tropical meilleur marché, des ingrédients pour animaux et des huiles comestibles – bien souvent sans que les populations pauvres locales tirent beaucoup de bénéfices de ces processus. La demande croissante en soja, en viande de bœuf, en bois d'œuvre et en huile de palme accélère la perte de forêts tropicales, par exemple.

Toutefois, la pauvreté extrême peut obliger les plus pauvres à endommager la biodiversité si leur survie immédiate en dépend. À l'échelle locale, cela peut se traduire par un cercle vicieux de dépendance et de dégradation, notamment dans les zones densément peuplées et dans les lieux qui connaissent un stress climatique notable. La dépendance des pauvres à l'égard des ressources naturelles et le manque d'options vers lesquelles se tourner en situation de crise, peuvent engendrer des niveaux d'utilisation qui dégradent les actifs mêmes sur lesquels dépend leur survie. Une gouvernance locale améliorée et un meilleur contrôle sur les ressources peuvent permettre de faire face à ce genre de situations mais, au final, la seule solution revient à développer des technologies susceptibles d'accroître la productivité (Encadré 5) ou à fournir d'autres options (emploi, biens et services de substitution) qui aident à atténuer les pressions exercées sur les systèmes naturels.

ENCADRÉ 5. LES NOUVELLES TECHNOLOGIES PEUVENT CONTRIBUER À SATISFAIRE LES OBJECTIFS DE BIODIVERSITÉ ET DE PAUVRETÉ

La collaboration entre Nature Uganda et Birdlife international a amélioré les conditions de vie des communautés piscicoles pauvres sur les îles Musambwa du lac Victoria, tout en conservant la colonie reproductrice de mouettes à tête grise (*Larus cirrocephalus*) d'une importance mondiale. Une récolte excessive d'œufs menaçait la population de mouettes et la disponibilité limitée de bois pour fumer le poisson à des fins de conservation en attendant le transport sur le continent engendrait des problèmes environnementaux et économiques pour les populations locales. Le projet a permis aux pêcheurs de profiter de nouvelles technologies (réfrigération et glacières), réduisant ainsi la nécessité de fumer le poisson et donc les besoins en bois de feu. Le renforcement institutionnel a permis de créer une organisation locale qui a été à même de négocier les règles relatives à la collecte des œufs et de les faire appliquer. Suite à ces actions et à d'autres mesures, le revenu net des pêcheurs a augmenté, la végétation s'est régénérée et le nombre de mouettes nichant sur l'île a triplé.

Source : Thomas, 2011

Q9 : Le fait de sortir les gens de la pauvreté engendre-t-il une perte de biodiversité ?

A9 : Pas nécessairement – cela dépend si la biodiversité est appréciée à sa juste valeur et correctement ciblée dans le processus.

Ni le *processus* de réduction de la pauvreté (développement) ni son *résultat* (un plus grand bien-être, et donc plus de richesses) ont nécessairement besoin de déboucher sur une perte de biodiversité. Tout dépend des choix qui sont faits – en termes de politiques, de planification et au niveau individuel. Certaines stratégies de développement – comme le défrichage massif des forêts tropicales pour céder la place à des plantations de palmiers à

huile – sont adoptées aux dépens de certaines des biodiversités les plus riches du monde. Les infrastructures souvent associées au développement, comme les axes routiers, offrent un accès important aux marchés et services pour les pauvres, en leur permettant de valoriser les ressources locales. Toutefois, elles peuvent aussi ouvrir les aires naturelles et leurs ressources à la sédentarisation et à l'exploitation – et c'est bien ce qui se produit.

Il y a, toutefois, des exemples prometteurs de stratégies de développement national qui sont fondés sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Ainsi, la biodiversité est traitée comme un avantage comparatif dans le développement national et la croissance économique du Costa Rica, de la Namibie (Encadré 6), du Bhoutan, du Pérou et du Viet Nam, entre autres. Le tourisme, les espèces sauvages ainsi que les aires protégées, les produits naturels autochtones, différentes formes d'agriculture et de pêche, la foresterie durable et d'autres approches sont de plus en plus utilisés dans les grands courants des stratégies de développement. Dans ces pays, la biodiversité a augmenté parallèlement à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, ce qui prouve qu'elles ne sont pas nécessairement inversement liées.

Au-delà du contexte national et dans des lieux spécifiques, les impacts de la réduction de la pauvreté sur la biodiversité dépendent des choix que font les gens lorsqu'ils sont moins pauvres. Des signes montrent, toutefois, que là où les institutions locales de gestion des ressources naturelles sont robustes, là où les populations exercent des droits sur leurs ressources, et là où la biodiversité est appréciée (pour sa valeur économique, sociale ou culturelle), les populations cherchent souvent à faire en sorte que la biodiversité soit conservée à long terme.

ENCADRÉ 6. LES ESPÈCES SAUVAGES, UN ÉLÉMENT CHARNIÈRE DE LA RÉALISATION DU TROISIÈME PLAN DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL DE LA NAMIBIE

Le 3^e Plan de développement national de la Namibie (NDP3) repose sur 8 « zones de résultats clés », y compris une sur la pérennité des ressources naturelles et de l'environnement. Le tourisme fondé sur les espèces sauvages est considéré comme un élément essentiel de la réalisation de ce plan qui le décrit comme « *un véhicule viable pour la réduction de la pauvreté, le développement rural, la protection de la biodiversité et la croissance économique globale* ».

Source : National Planning Commission, 2008.

Q10 : Les mesures pour conserver la biodiversité et celles pour réduire la pauvreté peuvent-elles aller main dans la main ?

A10 : Oui, bien que dans nombre de cas, des concessions soient inévitables – mieux ces compromis seront compris, plus ils seront faciles à gérer.

Au niveau local, il est clair que la relation entre la conservation de la biodiversité et la réduction de la pauvreté se joue différemment en fonction du contexte et des circonstances locales. Il serait naïf de compter partout sur des solutions gagnantes sur tous les tableaux. Dans chaque contexte et dans chaque lieu, il y aura probablement des compromis à faire – tant du côté des objectifs de conservation que du côté des cibles de réduction de la pauvreté et au sein même de chacun de ces buts. Il peut s'agir de concessions dans le temps (p. ex. avantages dès maintenant, coûts par la suite) ; dans

l'espace (avantages ici, coûts là-bas) ou encore spécifiques à un groupe de bénéficiaires (certaines populations, certaines espèces ou certains services écosystémiques s'y retrouvent, d'autres y perdent). L'importance de ces compromis dépend essentiellement de la question de savoir dans quelle mesure les intérêts de la conservation et ceux des pauvres sont en adéquation ou s'opposent. Pourtant, il est possible d'assurer une relation moins antagoniste et mutuellement encourageante entre les deux. C'est souvent la façon dont la conservation s'exerce, autant que les éléments ciblés de la biodiversité, qui peuvent déterminer l'effet sur la pauvreté (Q5). Ainsi, les aires protégées sont sans cesse pointées du doigt comme une menace potentielle pour les pauvres, mais il existe beaucoup de types différents d'aires protégées bien souvent non reconnues, y compris les aires conservées par la communauté, les réserves de biosphère et les réserves de développement durable, qui n'excluent personne et qui apportent des avantages aux communautés pauvres.

La nature des compromis sera aussi affectée par l'échelle à laquelle interviennent les mesures de conservation. En adoptant une approche de conservation au niveau du paysage, on est capable de gérer les compromis plus efficacement, en trouvant un équilibre entre d'un côté les aires strictement protégées (au sein desquelles les pauvres sont dédommagés pour toute perte d'accès aux ressources) et de l'autre les aires de production gérées durablement (en reconnaissant que l'essentiel de la biodiversité du monde est présente en dehors des aires protégées).

La collaboration entre les organisations qui ont la conservation ou la réduction de la pauvreté au cœur de leur mission est tout aussi importante. Compte tenu des maigres ressources financières tant pour la conservation de la biodiversité que pour la réduction de la pauvreté, travailler ensemble et partager des responsabilités pour les deux ordres du jour seront sans doute les façons les plus performantes de trouver un juste équilibre entre les compromis et de veiller à faire entendre les différentes voix et à respecter les différentes priorités.

Implications politiques

L'importance de la préservation de l'environnement pour le développement est reconnue depuis des décennies mais ce n'est que relativement récemment que les liens plus précis entre la biodiversité, la conservation et la réduction de la pauvreté ont été explorés et débattus dans les arènes politiques. La Convention sur la diversité biologique (CBD) – et ses 193 pays signataires – a été à l'avant-garde dans ce domaine. Le Préambule reconnaît que « *le développement économique et social et l'éradication de la pauvreté sont les premières priorités des pays en développement qui prennent le pas sur toutes les autres* » (CBD, 1993). En 2002, dix ans après sa prise d'effet, les parties à la CBD sont convenues « *de parvenir, d'ici à 2010, à une forte réduction du rythme actuel d'appauvrissement de la diversité biologique aux niveaux mondial, régional et national, à titre de contribution à l'atténuation de la pauvreté et au profit de toutes les formes de vie sur la planète* » (CBD, 2010). Cette cible a été intégrée dans les OMD en 2006. La réduction de la pauvreté reste une préoccupation centrale du nouveau Plan stratégique de la CBD pour la période 2011-2020. Sa mission est de « *prendre des mesures efficaces et urgentes en vue de mettre un terme à l'appauvrissement de la diversité biologique, afin de s'assurer que, d'ici à 2020, les écosystèmes sont résilients et continuent de fournir des services essentiels, préservant ainsi*

la diversité de la vie sur Terre, et contribuant au bien-être humain et à l'élimination de la pauvreté...» (CBD, 2010).

Toutefois, non seulement beaucoup de choix en termes de développement (p. ex. maximiser la production alimentaire) sont souvent incompatibles avec la conservation de la biodiversité d'un point de vue purement biophysique, mais encore, les modèles économiques actuels font que l'environnement n'est pas pleinement apprécié dans la prise de décisions (Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire, 2005 ; Tekelenburg *et al.*, 2009). Nombre de stratégies pour atteindre les objectifs de lutte contre la pauvreté risquent donc d'accélérer la perte de biodiversité à moins que la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques soit dûment prise en compte.

L'intégration de la biodiversité dans tous ces choix (« *mainstreaming* » en anglais) exige non seulement un meilleur dialogue entre les communautés de l'environnement et du développement aux niveaux national et international, et une meilleure intégration des ordres du jour, mais encore une coordination verticale et une cohésion entre les accords mondiaux et régionaux, les politiques nationales et leur mise en œuvre locale. L'approche adoptée par l'Initiative Environnement et Pauvreté du PNUD-PNUE⁴ montre que cette tendance commence à émerger. Toutefois, la conservation de la biodiversité et la réduction de la pauvreté sont des enjeux fortement politiques et il est important de ne pas perdre de vue le contexte politique lorsqu'on considère les conditions du succès ou au moment de promouvoir ou d'employer des processus pour réussir l'intégration et les compromis.

Dix conclusions à l'intention des décideurs

Nos 10 questions mettent en évidence 10 conclusions et implications politiques – pertinentes à tous les niveaux et pour une multitude d'acteurs différents :

1. Il faut une clarté absolue dans la façon dont les différentes définitions de la pauvreté, la biodiversité et la conservation sont utilisées et interprétées en fonction du contexte pour veiller à ce que les questions complexes ne soient pas confondues ou mal représentées.
2. Une plus grande attention dans les politiques à la façon dont la biodiversité peut contribuer à empêcher la pauvreté serait très appréciable. Dans bien des cas, cette contribution à la *réduction* de la pauvreté a été trop accentuée mais sa contribution majeure à la *prévention* de la pauvreté a parfois été laissée de côté.
3. Les efforts de conservation internationale ciblent souvent les espèces en voie d'extinction ou les habitats menacés. Le fait de veiller à ce qu'autant d'attention soit accordée aux espèces importantes pour des usages alimentaires et médicinaux et à la biodiversité « intangible » comme les microbes du sol, les invertébrés, et les ressources génétiques végétales augmenterait la pertinence de la conservation pour les pauvres.
4. Veiller à ce que la conservation contribue à l'atténuation de la pauvreté implique de conserver la biodiversité là où vivent les pauvres, en veillant à ce que les pauvres ne se voient pas refuser l'accès aux biens et services basés sur la biodiversité dont

⁴ Voir www.unpei.org.

ils dépendent et en mettant en place des politiques qui conservent les éléments de biodiversité sur lesquels repose la résilience des pauvres.

5. En incorporant des sauvegardes dans la conception des politiques et projets de conservation, on garantira que la situation des pauvres n'est pas aggravée et que leurs droits ne sont pas bafoués.
6. La conservation propice aux pauvres exige une bonne gouvernance (ou une gouvernance « suffisamment bonne ») à tous les niveaux – international, national et local – afin de s'attaquer aux structures et procédés politiques à effets pervers. En particulier, cela exige : a) des droits locaux aux terres et aux ressources plus solides ; b) une meilleure participation locale et une plus grande transparence dans la prise de décisions ; et c) des institutions de gestion des ressources nationales et locales plus robustes.
7. L'amélioration des cadres de politiques nationales et internationales, conjuguée à une gouvernance et à des accords institutionnels favorables, peut aider à démultiplier les avantages que les pauvres tirent de la biodiversité. Au niveau national, l'intégration, ou *mainstreaming*, d'objectifs favorables à la biodiversité dans les divers secteurs constitue une opportunité pivot pour intégrer la conservation de la biodiversité dans le développement économique local et la réduction de la pauvreté.
8. Il faut de la clarté sur l'équilibre des pressions mondiales et locales qui impulsent la perte de biodiversité dans tout contexte donné afin de concevoir des interventions de conservation efficaces. Il serait peut-être plus facile d'utiliser des mécanismes politiques et législatifs pour cibler les moteurs qui sont alimentés par la pauvreté locale, mais l'impact des modèles de consommation mondiale ne peut pas être ignoré.
9. Il existe de bons exemples de pays qui utilisent de plus en plus la biodiversité comme un moyen durable d'atteindre des objectifs de développement. On peut s'en inspirer pour minimiser les effets négatifs possibles du développement et de l'accroissement de la consommation sur la biodiversité.
10. Il n'est pas possible de toujours obtenir des solutions gagnantes sur tous les tableaux. Il est plus réaliste d'espérer « gagner plus » et « perdre moins », en se préparant à gérer les compromis indissociables de bon nombre d'interventions associant conservation et pauvreté.

Remerciements

Les auteurs souhaiteraient remercier Bill Adams et Steve Bass pour leurs commentaires sur une version antérieure de ce rapport. Ce document s'inspire fortement des présentations et discussions ayant eu lieu lors du symposium du *Poverty and Conservation Learning Group* sur la conservation de la biodiversité et la réduction de la pauvreté qui s'est tenu à la Zoological Society of London en 2010 (http://www.povertyandconservation.info/en/meeting_7.php). Le *Poverty and Conservation Learning Group* est soutenu par l'Arcus Foundation et les principaux bailleurs de fonds de l'IIED, y compris Danida (Danemark), DFID (Royaume-Uni), DGIS (Pays-Bas), Irish Aid, Norad (Norvège), DDC (Suisse) et SIDA (Suède).

Références

Assemblée générale de l'ONU. 2010. "Secretary-General, at High-Level Meeting, Stresses Urgent Need to Reverse Alarming Rate of Biodiversity Loss, Rescue 'Natural Economy'". *Communiqué de presse de l'Assemblée générale* GA/10992 ENV/DEV/1158 22 sept. 2010. ONU New York. Disponible sur www.un.org/News/Press/docs/2010/ga10992.doc.htm

CBD (Convention sur la diversité biologique). 2010. *10^e réunion de la Conférence des parties Décision X/2. Plan stratégique 2011-2020 relative à la diversité biologique*. Secrétariat de la CBD, Montréal. Disponible sur [www.cbd.int/decision/ cop/?m=cop-10](http://www.cbd.int/decision/cop/?m=cop-10).

CBD. 1993. *Convention sur la diversité biologique*. Secrétariat de la CBD, Montréal. Disponible sur www.cbd.int/convention/text/

Elliott, J. et Sumba, D. 2011. "Conservation Enterprise – What Works, Where and for Whom?". Dans *Gatekeeper* 151, IIED, Londres.

Emerton, L. 2005. *Making the Economic Links between Biodiversity and Poverty Reduction: The Case of Lao PDR*. Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Ecosystems and Livelihoods Group Asia, Colombo.

Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire. 2005. *Ecosystems and Human Well-being: Biodiversity Synthesis*. Institut des ressources mondiales (WRI), Washington DC. Disponible sur www.maweb.org.

King, K. et Palmer, R. 2007. *Skills Development and Poverty Reduction: A State of the Art Review*. European Training Forum, Turin.

National Planning Commission. 2008. *Third National Development Plan (NDP3) 2007/2008 - 2011/12 Volume I Executive Summary*. République de Namibie, Windhoek. Disponible sur www.npc.gov.na/docs/NDP3_Executive_Summary.pdf

Nelson, F., Nshala, R. et Rodgers, W. 2007. "The Evolution and Reform of Tanzanian Wildlife Management". Dans *Conservation and Society* 5: 232-261.

OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques). 2008. *Natural Resources and Pro-Poor Growth*. OCDE, Paris. Disponible sur www.oecd.org/dataoecd/61/43/42440224.pdf.

OCDE. 2001. *Les lignes directrices du CAD, La réduction de la pauvreté*. OCDE, Paris. Disponible sur www.oecd.org/dataoecd/47/15/2672743.pdf.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et UNCCD (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification). 2010. *The Forgotten Billion: MDG Achievement in the Dry-lands*, PNUD, New York. Disponible sur : www.unccd.int/media/docs/Forgotten%20Billion.pdf.

Roe, D. (ed) 2010. "Linking Biodiversity Conservation and Poverty Alleviation: A State of Knowledge Review", *CBD Technical Series* 55, Secrétariat de la CBD, Montréal. Disponible sur www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-55-en.pdf

Roe, D. et J. Elliott. 2010. "The Earthscan Reader in Poverty and Biodiversity Conservation". *Earthscan Reader Series*, Earthscan, Londres.

Roe, D. et J. Elliott. 2006. "Pro-poor conservation: The elusive win-win for conservation and poverty reduction?" *Policy Matters* 14: 53-63.

Roe, D., Walpole, M. et Elliott, J. 2010. *Linking Biodiversity Conservation and Poverty Reduction – What, Why and How?* Rapport du symposium de la Zoological Society of London, ZSL, Londres. Disponible sur http://povertyandconservation.info/docs/20100901_ZSL_Symposium_Report.pdf

Tekelenburg, A, ten Brink, BCE et Witmer, MCH. 2009. *How do Biodiversity and Poverty Relate? An explorative study*. Agence des Pays-Bas pour l'environnement.

Thomas, D. 2011. "Poverty, biodiversity and local organisations: lessons from BirdLife International". *Gatekeeper* 152. IIED, Londres.

WRI (Institut des ressources mondiales). 2005. *The Wealth of the Poor: Managing Ecosystems to Fight Poverty*. WRI, Washington DC.

ARTICLES PRÉCÉDENTS DANS LA SÉRIE *GATEKEEPER*

La série *Gatekeeper* est publiée depuis 1987. Nous énumérons ici la liste des articles les plus récents parus dans la série. Ceux-ci, de même que les articles plus anciens, peuvent être téléchargés gratuitement depuis notre site web : www.iied.org/pubs/

S'ABONNER À LA SÉRIE *GATEKEEPER*

Pour recevoir régulièrement les articles de la série *Gatekeeper*, les particuliers et les organisations peuvent souscrire un abonnement. Les abonnés reçoivent neuf articles *Gatekeeper* par an. L'abonnement est gratuit. Pour obtenir un complément d'information ou pour vous inscrire, veuillez contacter : IIED, 80-86 Gray's Inn Road, London, WC1X 8NH, Royaume-Uni. Courriel : gatekeeper@iied.org Tél. +44 020 3463 7399 ; Fax. +44 020 3514 9055, ou remplir le formulaire d'abonnement en ligne sur www.iied.org

AUTRES PUBLICATIONS DE L'IIED

Pour de plus amples informations sur les autres publications de l'IIED, veuillez contacter EarthPrint Limited, Orders Department, P.O. Box 119, Stevenage, Hertfordshire SG1 4TP, Royaume-Uni Fax : +44 1438 748844 courriel : orders@earthprint.co.uk.

Il existe une base de données interrogeable des publications de l'IIED sur www.iied.org/pubs

44. Will Farmer Participatory Research Survive in the International Agricultural Research Centres? 1994. Sam Fujisaka.
45. Population Growth and Environmental Recovery: Policy Lessons from Kenya. 1994. Mary Tiffen, Michael Mortimore and Francis Gichuki.
46. Two Steps Back, One Step Forward: Cuba's National Policy for Alternative Agriculture. 1994. Peter Rosset and Medea Benjamin.
47. The Role of Mobility Within the Risk Management Strategies of Pastoralists and Agro-Pastoralists. 1994. Brent Swallow.
48. Participatory Agricultural Extension: Experiences from West Africa. 1995. Tom Osborn.
49. Women and Water Resources: Continued Margin alisation and New Policies. 1995. Francis Cleaver and Diane Elson.
50. New Horizons: The Economic, Social and Environmental Impacts of Participatory Watershed Development. 1995. Fiona Hinchcliffe, Irene Guijt, Jules N. Pretty and Parmesh Shah.
51. Participatory Selection of Beans in Rwanda: Results, Methods and Institutional Issues. 1995. Louise Sperling and Urs Scheidegger.
52. Trees and Trade-offs: A Stakeholder Approach to Natural Resource Management. 1995. Robin Grimble, Man-Kwun Chan, Julia Aglionby and Julian Quan.
53. A Role for Common Property Institutions in Land Redistribution Programmes in South Africa. 1995. Ben Cousins.
54. Linking Women to the Main Canal: Gender and Irrigation Management. 1995. Margreet Zwartveen.
55. Soil Recuperation in Central America: Sustaining Innovation After Intervention. 1995. Roland Bunch and Gabinò López.
56. Through the Roadblocks: IPM and Central American Smallholders. 1996. Jeffery Bentley and Keith Andrews.
57. The Conditions for Collective Action: Land Tenure and Farmers' Groups in the Rajasthan Canal Project. 1996. Saurabh Sinha.
58. Networking for Sustainable Agriculture: Lessons from Animal Traction Development. 1996. Paul Starkey.
59. Intensification of Agriculture in Semi-Arid Areas: Lessons from the Kano Close-Settled Zone, Nigeria. 1996. Frances Harris.
60. Sustainable Agriculture: Impacts on Food Production and Food Security. 1996. Jules Pretty, John Thompson and Fiona Hinchcliffe.
61. Subsidies in Watershed Development Projects in India: Distortions and Opportunities. 1996. John M. Kerr, N.K. Sanghi and G. Sriramappa.
62. Multi-level Participatory Planning for Water Resources Development in Sri Lanka. 1996. K. Jinapala, Jeffrey D. Brewer, R. Sakthivadivel.
63. Hitting a Moving Target: Endogenous Development in Marginal European Areas. 1996. Gaston G.A. Remmers.
64. Poverty, Pluralism and Extension Practice. 1996. Ian Christophos.
65. Conserving India's Agro-Biodiversity: Prospects and Policy Implications. 1997. Ashish Kothari.
66. Understanding Farmers' Communication Networks: Combining PRA With Agricultural Knowledge Systems Analysis. 1997. Ricardo Ramirez.
67. Markets and Modernisation: New Directions for Latin American Peasant Agriculture. 1997. Julio A. Berdegueé and Germán Escobar.
68. Challenging 'Community' Definitions in Sustainable Management: The case of wild mushroom harvesting in the USA. 1997. Rebecca McLain and Eric Jones.
69. Process, Property and Patrons: Land Reform In Upland Thai Catchments. 1997. Roger Attwater.
70. Building Linkages for Livelihood Security in Chivi, Zimbabwe. 1997. Simon Croxton and Kudakwashe Murwira.
71. Propelling Change from the Bottom-Up: Institutional Reform in Zimbabwe. 1997. J. Hagmann, E. Chuma, M. Connolly and K. Murwira.
72. Gender is not a Sensitive Issue: Institution alising a Gender-Oriented Participatory Approach in Siavonga, Zambia. 1997. Christiane Frischmuth.
73. A Hidden Threat to Food Production: Air Pollution and Agriculture in the Developing World. 1997. F. Marshall, Mike Ashmore and Fiona Hinchcliffe.
74. Policy Research and the Policy Process: Do the Twain ever Meet? 1998. James L. Garrett and Yassir Islam.
75. Lessons for the Large- Scale Application of Process Approaches from Sri Lanka. 1998. Richard Bond.
76. Malthus Revisited: People, Population and the Village Commons in Colombia. 1998. Juan Camilo Cardenas.

77. **Bridging the Divide: Rural-Urban Interactions and Livelihood Strategies.** 1998. Cecilia Tacoli.
78. **Beyond the Farmer Field School: IPM and Empowerment in Indonesia.** 1998. Peter A. C. Ooi.
79. **The Rocky Road Towards Sustainable Livelihoods: Land Reform in Free State, South Africa.** 1998. James Carnegie, Mathilda Roos, Mncedisi Madolo, Challa Moahloli and Joanne Abbot.
80. **Community-based Conservation: Experiences from Zanzibar.** 1998. Andrew Williams, Thabit S. Masoud and Wahira J. Othman
81. **Participatory Watershed Research and Management: Where the Shadow Falls.** 1998. Robert E. Rhoades
82. **Thirty Cabbages: Greening the Agricultural 'Life Science' Industry.** 1998. William T. Vorley
83. **Dimensions of Participation in Evaluation: Experiences from Zimbabwe and the Sudan.** 1999. Joanne Harnmeijer, Ann Waters-Bayer and Wolfgang Bayer
84. **Mad Cows and Bad Berries.** 1999. David Waltner-Toews
85. **Sharing the Last Drop: Water Scarcity, Irrigation and Gendered Poverty Eradication.** 1999. Barbara van Koppen
86. **IPM and the Citrus Industry in South Africa.** 1999. Penny Urquhart
87. **Making Water Management Everybody's Business: Water Harvesting and Rural Development in India.** 1999. Anil Agarwal and Sunita Narain
88. **Sustaining the Multiple Functions of Agricultural Biodiversity.** 1999. Michel Pimbert
89. **Demystifying Facilitation in Participatory Development.** 2000. Annemarie Groot and Marleen Maarleveld
90. **Woodlots, Woodfuel and Wildlife: Lessons from Queen Elizabeth National Park, Uganda.** 2000. Tom Blomley
91. **Borders, Rules and Governance: Mapping to catalyse changes in policy and management.** 2000. Janis B. Alcorn
92. **Women's Participation in Watershed Development in India.** 2000. Janet Seeley, Meenakshi Batra and Madhu Sarin
93. **A Study of Biopesticides and Biofertilisers in Haryana, India.** 2000. Ghayur Alam
94. **Poverty and Systems Research in the Drylands.** 2000. Michael Mortimore, Bill Adams and Frances Harris
95. **Forest Management and Democracy in East and Southern Africa: Lessons From Tanzania.** 2001. Liz Alden Wily
96. **Farmer Learning and the International Research Centres: Lessons from IRRI.** 2001. Stephen Morin, Florencia Palis, Karen McAllister, Aida Papag, and Melina Magsumbol
97. **Who Benefits From Participatory Watershed Development? Lessons From Gujarat, India.** 2001. Amita Shah
98. **Learning Our Way Ahead: Navigating Institutional Change and Agricultural Decentralisation.** 2001. Clive Lightfoot, Ricardo Ramirez, Annemarie Groot, Reg Noble, Carine Alders, Francis Shao, Dan Kisauzi and Isaac Bekalo
99. **Social Forestry versus Social Reality: Patronage and community-based forestry in Bangladesh.** 2001. Niaz Ahmed Khan
100. **Global Restructuring, Agri-Food Systems and Livelihoods.** 2001. Michel P. Pimbert, John Thompson and William T. Vorley with Tom Fox, Nazneen Kanji and Cecilia Tacoli
101. **Social Networks and the Dynamics of Soil and Water Conservation in the Sahel.** 2001. Valentina Mazzucato, David Niemeijer, Leo Stroosnijder and Niels Röling
102. **Measuring Farmers' Agroecological Resistance to Hurricane Mitch in Central America.** 2001. Eric Holt-Giménez
103. **Beyond Safe Use: Challenging the International Pesticide Industry's Hazard Reduction Strategy.** 2001. Douglas L. Murray and Peter L. Taylor
104. **Marketing Forest Environmental Services – Who Benefits?** 2002. Natasha Landell-Mills
105. **Food Security in the Context of Crisis and Conflict: Beyond Continuum Thinking.** 2002. Benedikt Korf and Eberhard Bauer
106. **Should Africa Protect Its Farmers to Revitalise Its Economy?** 2002. Niek Koning
107. **Creating Markets with the Poor: Selling Treadle Pumps in India** 2003. Frank van Steenberg
108. **Collaborative Forest Management in Kyrgyzstan: Moving from top-down to bottom-up decisionmaking.** 2003. Jane Carter, Brieke Steenhof, Esther Haldimann and Nurlan Akenshaev
109. **The Contradictions of Clean: Supermarket Ethical Trade and African Horticulture.** 2003. Susanne Freidberg
110. **Risking Change: Experimenting with Local Forest Management Committees in Jamaica.** 2003. Tighe Geoghegan & Noel Bennett
111. **Contract Farming in India: Impacts on women and child workers.** 2003. Sukhpal Singh
112. **The Major Importance of 'Minor' Resources: Women and Plant Biodiversity.** 2003. Patricia Howard
113. **Water For All: Improving Water Resource Governance in Southern Africa.** 2004. Emmanuel Manzungu
114. **Food Industrialisation and Food Power: Implications for food governance.** 2004. Tim Lang
115. **Biodiversity planning: Why and how should local opinions matter?** 2004. Sonja Vermeulen
116. **Laws, lore and logjams: Critical issues in Indian forest conservation** 2005. Madhu Sarin
117. **Adapting to Climate Change in East Africa: A strategic approach** 2005. Victor A. Orindi and Laurel A. Murray
118. **Facing up to Climate Change in South Asia.** 2005. Mozaharul Alam and Laurel A. Murray
119. **State Policies and Land Use in the Chittagong Hill Tracts of Bangladesh.** 2006. Golam Rasul
120. **Organic Cotton: A New Development Path for African Smallholders?** 2006. Simon Ferrigno, Saro G. Ratter, Peter Ton, Davo Simplicé Vodouhé, Stephanie Williamson and John Wilson
121. **The Market for Voluntary Carbon Offsets: A new tool for sustainable development?** 2005. Nadaa Taiyab
122. **Getting the Message Across: Promoting ecological agriculture in Bangladesh.** 2006. Dipankar Datta and Kamal Kar

- 123. Climate Change and Development Links.** 2006.
Saleemul Huq, Hannah Reid and Laurel A. Murray
- 124. Mysteries and Myths: De Soto, property and poverty in South Africa.** 2006.
Rosalie Kingwill, Ben Cousins, Tessa Cousins, Donna Hornby, Lauren Royston and Warren Smit
- 125. Working Together: Forest-linked small and medium enterprise associations and collective action** 2006.
Duncan Macqueen, Sharmistha Bose, Septi Bukula, Cornelius Kazoora, Sharon Ousman, Noemi Porro and Horst Weyerhaeuser
- 126. Seed diversity in the drylands: Women and farming in South India.** 2006.
Carine Pionetti
- 127. State-farmer partnerships for seed diversity in Mali.** 2006.
Didier Bazile
- 128. Mainstreaming participatory forestry within the local government reform process in Tanzania.** 2006.
Tom Blomley
- 129. Banishing the Biopirates: A new approach to protecting traditional knowledge.** 2006.
Krystyna Swiderska
- 130. A People's Plan for Biodiversity Conservation: Creative strategies that work (and some that don't).** 2006.
Tejaswini Apte
- 131. Legislators and Livestock: Pastoralist parliamentary groups in Ethiopia, Kenya and Uganda.** 2007.
John Morton, John K. Livingstone and Mohammed Mussa
- 132. Who benefits from land titling? Lessons from Bolivia and Laos.** 2007.
Susana Lastarria-Cornheil
- 133. Keeping CAMPFIRE Going: Political uncertainty and natural resource management in Zimbabwe.** 2007.
Everisto Mapedza
- 134. Land Reform and Rural Territories: Experience from Brazil and South Africa.** 2008.
Julian Quan
- 135. Democratising Technology Choices? European Public Participation in Agbiotech Assessments.** 2008.
Les Levidow
- 136. Underfed, Underpaid and Overlooked: Women, the Key to Food Security in South Asia.** 2008.
Nira Ramachandran
- 137. Understanding and Supporting the Role of Local Organisations in Sustainable Development.** 2008.
David Satterthwaite and Gabriela Sauter
- 137a. Association ANDES: Conserving Indigenous Biocultural Heritage in Peru.** 2008.
Alejandro Argumedo and Tammy Stanner
- 137b. The Evolution of Casa Pueblo, Puerto Rico: From Mining Opposition to Community Revolution.** 2008.
Alexis Massol-González, Avril Andromache Johnnidis and Arturo Massol-Deyá
- 137c. IIED-América Latina: neighbourhood credit funds in Buenos Aires, Argentina.** 2008.
Florencia Almansi and Andrea Tammarazio
- 137d. The Organisation of Rural Associations for Progress, Zimbabwe: Self-reliance for Sustainability.** 2008.
Dumisani Nyoni
- 137e. The Pastoral Women's Council: Empowerment for Tanzania's Maasai.** 2008.
Maanda Ngoitiko
- 137f. The Urban Resource Centre, Karachi.** 2008.
Arif Hasan
- 137g. The Urban Poor Development Fund in Cambodia: Supporting local and city-wide development.** 2009.
Somsak Phonphakdee, Sok Visal and Gabriela Sauter
- 137h. Renovation, Not Relocation: The work of the Paguyuban Warga Strenkali (PWS) in Indonesia.** 2009.
Wawan Some, Wardah Hafidz and Gabriela Sauter
- 137i. Reconstructing Life After the Tsunami: The work of Uplink Banda Aceh in Indonesia.** 2009.
Ade Syukrizal, Wardah Hafidz, and Gabriela Sauter
- 137j. Uplink Porong: Supporting community-driven responses to the mud volcano disaster in Sidoarjo, Indonesia.** 2009.
Mujtaba Hamdi, Wardah Hafidz, and Gabriela Sauter
- 137k. The How, When and Why of Community Organisational Support: Uplink Yogyakarta in Indonesia.** 2009.
Awali Saeful Thohir, Wardah Hafidz and Gabriela Sauter
- 138. Public Participation and Oil Exploitation in Uganda.** 2008.
Christoph Schwarte
- 139. Unlocking the Potential of Contract Farming: Lessons from Ghana.** 2008.
Comfort Kudadjie-Freeman, Paul Richards and Paul C. Struik
- 140. Resilience to Climate Change in Patagonia, Argentina.** 2008.
Rodrigo José Roveta
- 141. Towards Food Sovereignty.** 2009
Michel Pimbert
- 142. Adaptation to Climate Change: A vulnerability assessment for Sudan.** 2009.
Sumaya Ahmed Zakielden
- 143. New Hope for Indian Food Security: The System of Rice Intensification.** 2009.
Biksham Gujja and T.M. Thiyagarajan
- 144. Can Biomass Power Development?** 2010.
Keith Openshaw
- 145. Putting Pastoralists on the Policy Agenda: Land Alienation in Southern Ethiopia.** 2010.
Eyasu Elias and Feyera Abdi
- 146. Equity and Social Justice in Water Resource Management in Bangladesh.** 2010.
Golam Rasul and A. K. M Jahir Uddin Chowdhury
- 147. Participatory Land Use Planning as a Tool for Community Empowerment in Northern Tanzania.** 2010.
Ujamaa Community Resource Team
- 148. Revisiting Collaborative Forest Management in Kyrgyzstan: What happened to bottom-up decision-making? 2010.**
Jane Carter, Ennio Grisa, Rysbek Akenshaev, Nurmamat Saparbaev, Patrick Sieber, and Jean-Marie Samyn
- 149. Improving Farmer Learning in and for Sustainable Agriculture in Southern Africa.** 2010.
Mutizwa Mukute
- 150. Biodiversity and Poverty: Ten Frequently Asked Questions – Ten Policy Implications.** 2011.
Dilys Roe, David Thomas, Jessica Smith, Matt Walpole, and Joanna Elliott
- 151. Conservation Enterprise: What Works, Where and for Whom? 2011.**
Joanna Elliott and Daudi Sumba
- 152. Poverty, Biodiversity and Local Organisations: Lessons from BirdLife International.** 2011.
David Thomas

POUR SOUMETTRE UN ARTICLE À LA SÉRIE *GATEKEEPER*

Nous nous réjouissons des contributions à la série *Gatekeeper* par les chercheurs et les praticiens. La série se penche sur des questions qui intéressent les décideurs concernant tout ce qui touche à une agriculture et une gestion des ressources durables. *Gatekeepers* entend fournir des informations éclairées sur des enjeux de politiques générales pivots sous une forme facile à lire et à assimiler pour un public institutionnel ou privé, essentiellement constitué de décideurs et de planificateurs travaillant auprès d'agences d'aide, d'administrations nationales, d'ONG et d'instituts de recherche à travers le monde. Outre son public cible par excellence, *Gatekeepers* est de plus en plus demandé par les éducateurs dans les établissements d'enseignement du cycle tertiaire, notamment dans l'hémisphère Sud, où les documents peuvent servir de support de cours ou de thèmes de discussion lors de séminaires.

Les documents soumis doivent présenter un intérêt pour un vaste public et peuvent conjuguer un examen de questions stratégiques générales et la présentation d'études de cas spécifiques. La conclusion du document devrait énoncer les implications politiques des travaux présentés.

Style

Les documents *Gatekeepers* doivent être brefs, faciles à lire et présenter des points simples et concis.

- Utiliser des phrases et des paragraphes courts.
- Employer une langue simple.
- Privilégier la voix active.
- Utiliser différents modes de présentation (texte, tableaux, encadrés, figures/illustrations, listes à puce).
- Longueur : un maximum de 5 000 mots

Résumé

Les auteurs sont également priés de fournir un bref résumé de leur papier – pas plus de 450 mots.

Processus éditorial

Veuillez envoyer deux exemplaires ou une version électronique de votre document. Les articles sont passés en revue par le comité éditorial et les commentaires sont transmis aux auteurs. Il peut être demandé aux auteurs d'apporter quelques modifications aux articles acceptés à la publication. Toute modification éditoriale ultérieure se fera en consultation avec l'auteur. Une aide à l'édition et à la rédaction pourra être fournie le cas échéant. En plus d'être insérés dans les documents, les figures et schémas, etc. sont à fournir séparément dans leur format d'origine (p. ex. un fichier jpeg). Cela nous permettra de modifier les images le cas échéant pour garantir la bonne reproduction des illustrations à l'impression. Les articles et toute correspondance concernant la série sont à adresser à :

Gatekeeper Editor
The Food and Agriculture Team
IIED, 80-86 Gray's Inn Road,
London WC1X 8NH, Royaume-Uni
Tél. (+44 020) 3463 7399
Fax. (+44 020) 3514 9055
Courriel : gatekeeper@iied.org

L'Équipe Alimentation et Agriculture de l'IIED coordonne le processus éditorial de la série *Gatekeeper*. L'équipe s'efforce de valoriser et de promouvoir l'appréciation de la pérennité environnementale et de l'équité dans les systèmes agroalimentaires ainsi que l'utilisation de la biodiversité. Elle privilégie une collaboration étroite et la consultation avec une grande variété d'organisations et adopte une approche pluridisciplinaire. Les projets de recherche en collaboration entendent identifier les contraintes et les possibilités des stratégies de subsistance des groupes marginalisés qui sont affectés par les changements écologiques, économiques et sociaux. Ces initiatives mettent l'accent sur l'élaboration et l'application d'approches participatives à la recherche et au développement ; les technologies et pratiques de conservation des ressources ; les approches collectives en matière de gestion des ressources ; les valeurs des denrées sauvages et de la biodiversité ; les interactions rurales-urbaines ; le renforcement de la voix des citoyens et de leur pouvoir d'action dans les processus politiques, ainsi que les politiques générales et les institutions qui travaillent pour une agriculture durable et pour des moyens de subsistance basés sur la biodiversité.

L'Équipe Alimentation et Agriculture fait partie du Groupe des ressources naturelles (Groupe RN) au sein de l'IIED. Le Groupe RN et ses partenaires travaillent pour favoriser une plus grande participation des groupes marginalisés et promouvoir des modèles plus durables et plus équitables d'utilisation des terres et des ressources naturelles. Nous forgeons des partenariats, nous renforçons les capacités et une prise de décisions sage pour une utilisation juste et durable des ressources naturelles. Notre priorité est de confier le contrôle et la gestion des ressources naturelles et des autres services écosystémiques aux populations qui en sont tributaires et qui dépendent des changements requis au niveau international et national pour y parvenir.

La série *Gatekeeper* est coordonnée par Su Fei Tan et éditée par Fiona Hall.

ISSN 1357-9258

tara



Maquette: Piers Aitman

Impression : TARA, une entreprise du Development Alternatives Group sur du papier 100 % recyclé confectionné à la main par des femmes tribales en Inde

Institut international pour l'environnement et le développement

80-86 Gray's Inn Road,

London WC1X 8NH,

Royaume-Uni

Tél. (+44 020) 3463 7399

Fax. (+44 020) 3514 9055

E-mail: sustag@iied.org

Website: www.iied.org